



Construction en limite de propriété

Par **nanabsteph**, le **23/09/2008** à **20:44**

Notre maison se trouve en limite de propriété (construction neuve en lotissement, fin des travaux juillet 2008). Notre voisin construit (début des travaux septembre 2008) aussi en limite de propriété, du côté de notre garage (le mur de notre garage se trouvant en limite de propriété). Leur constructeur en faisant les fouilles a endommagé notre enduit (divers impacts) : avons-nous un recours pour qu'il répare l'enduit en sachant que les 2 murs seront collés ?